

Intitulé de l'UE	Droit public III
Section(s)	- (3 ECTS) Bachelier en Droit Cycle 1 Bloc 2

Responsable(s)	Heures	Période
Aurélie DI TRAPANI	50	Quad 1

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Droit européen	25h	Aurélie DI TRAPANI
Droit public	25h	Audrey HERNE

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Droit européen : 15h de théorie, 10h d'exercices/laboratoires
Droit public : 25h de théorie

Langue d'enseignement
Droit européen : Français
Droit public : Français

Connaissances et compétences préalables

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer : écouter, informer, conseiller tant en interne qu'en externe <ul style="list-style-type: none"> ◦ Rendre accessible l'exploitation des données juridiques dans un souci de vulgarisation ◦ Présenter des solutions argumentées les mieux appropriées en droit et/ou en gestion. • Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres au bachelier en droit <ul style="list-style-type: none"> ◦ Appliquer les principes juridiques de base et les règles déontologiques spécifiques au métier juridique ◦ Effectuer des recherches juridiques sur différentes formes de supports ◦ Utiliser les outils de l'informatique • Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique <ul style="list-style-type: none"> ◦ Cibler les différentes questions juridiques soulevées, les analyser et les confronter avec les sources idoines du droit ◦ Chercher et développer des solutions argumentées les mieux appropriées en droit et/ou en gestion ◦ Développer un esprit de synthèse • S'organiser : structurer, planifier, coordonner, gérer de manière rigoureuse les actions et tâches liées à sa mission. <ul style="list-style-type: none"> ◦ Organiser son travail afin de respecter les délais • S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution

Acquis d'apprentissage spécifiques

Caractériser, comprendre et illustrer le fonctionnement des institutions européennes et la prise de décision au niveau européen ainsi que l'effet de celle-ci sur le droit national.

Maîtriser, analyser et comprendre les différentes institutions politiques au niveau fédéral, communautaire et régional, tant au niveau de leur composition, leur fonctionnement et les compétences respectives.

Analyser des situations d'atteintes aux droits fondamentaux

Contenu de l'AA Droit européen

La construction européenne

Le système institutionnel

La répartition des compétences

L'ordre juridique de l'Union

Le processus décisionnel

Le contrôle juridictionnel

Contenu de l'AA Droit public

Les droits fondamentaux

- Historique et grands principes des libertés fondamentales
- Les libertés collectives et leurs particularités
- Contrôles du respect des droits fondamentaux
- Etude de certaines libertés fondamentales

Méthodes d'enseignement

Droit européen : cours magistral, approche interactive, approche par situation problème, approche déductive, activités pédagogiques extérieures, étude de cas, utilisation de logiciels

Droit public : cours magistral, approche par situation problème, approche déductive, étude de cas

Supports

Droit européen : copies des présentations, notes de cours

Ressources bibliographiques de l'AA Droit européen

- Droit et pratique de l'Union européenne, Jean-Marc Favret, Galiano éditeur, 2005
- Droit communautaire, aide-mémoire, Richard Ghevontian, Sirey édition, 2004
- « Droit communautaire- Droit institutionnel et droit matériel », Antoine Masson, Editions Larcier, Bruxelles 2008
- "L'Union européenne", Louis le Hardy de Beaulieu, Presses universitaires Namur, 2011
- <http://www.europa.eu> : site officiel de l'Union européenne
- Droit de l'Union européenne, A. DE STREEL, Editions Université de Namur, 2016-2017

Ressources bibliographiques de l'AA Droit public

- Behrendt Christian, Droit constitutionnel belge, syllabus, 2016-2017, 563 pages.
- Uyttendaele, M., Trente leçons de droit constitutionnel, Bruxelles, Bruylant, 2011
- Lejeune, Y., Droit constitutionnel belge, Bruxelles, Larcier, 2010
- Lejeune, Y., Droit constitutionnel belge, Bruxelles, Larcier, 2010 Philippe Dubois, Mon référentiel en institutions belges, Erasme, 2015
- VERDUSSEN, M., La Constitution belge, éd. Le cri essai, 2004
- COENEN, A., Le code wallon de la démocratie locale et de la décentralisation, éd. La Charte, 2005
- HAVARD, CH., Manuel pratique de droit communal en Wallonie, éd. La Charte, 2016.
- fiches info parlementaires, www.la chambre.be

Mabille, X., Nouvelle histoire politique de la Belgique, Bruxelles, CRISP, 2011

Gerlache, A., La Belgique pour débutant, Bruxelles, La Charte, 2010

Évaluations et pondérations

Évaluation	Évaluation avec notes aux AA
Pondérations	Droit européen : 50% Droit public : 50%
Langue(s) d'évaluation	Droit européen : Français Droit public : Français

Méthode d'évaluation de l'AA Droit européen :

Examen oral dans le cadre duquel l'étudiant présentera une réflexion personnelle sur un sujet vu au cours agrémenté d'un élément nouveau (cfr modalités ci-dessous) et sera questionné sur un point de matière sans préparation.

Ces modalités sont identiques pour la première et deuxième session.

Pondération:

Question préparée: 60%

Question ouverte: 40% (une question sur le cours dans une partie qui n'a pas été préparée)

Les étudiants qui auront réalisé une présentation orale dans le cadre du chapitre 2 sur le système institutionnel (7 et 14/10/2021) répondant aux consignes se verront attribuer un bonus sur la cote finale allant de 0,5 à 2 points. Ce bonus ne sera attribué que sur l'examen réalisé en première session.

Critères d'évaluation de la question préparée:

Le sujet a été vu au cours: /1

* Maîtrise du sujet: /3 (l'étudiant connaît les principes et concepts liés à la matière présentée, il prend avec lui le jour de l'examen son code)

* Structure du propos: /2 (l'étudiant présente un exposé clair et structuré de son sujet)

* Présence d'un élément nouveau: /3 (l'étudiant incorpore dans sa présentation un article de doctrine ou une jurisprudence au minimum, qui n'ont pas été vus au cours et qu'il prend avec lui le jour de l'examen en réservant une copie pour le professeur)

* Ponctualité et respect du cadre: /1 (l'étudiant est présent à l'heure de son examen et ne dépasse pas les 10 minutes de présentation)

* Avis personnel: /5 (l'étudiant prend le temps de donner son avis critique et juridique sur le sujet)

* Recherches et pertinence du contenu: /5 (l'étudiant a effectué des recherches juridiques suffisantes pour alimenter sa réflexion)

Méthode d'évaluation de l'AA Droit public :

Examen écrit 100%

Année académique : **2021 - 2022**